

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 24 MAI 2023

Date de la convocation
17.05.2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 26
Votants 27

L'an deux mille vingt trois
le vingt quatre mai,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
M. RIGALT, Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire
délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME,
M. GANDIER, M. VION, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BONNET, Mme BAUDU-HASCOET, Mme TRAVOUILLO.

Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à Mme Isabelle MAUBERGER

OBJET DE LA DELIBERATION :

**IME de Véniers : Demande de participation financière dans le cadre de son projet
de séjour à la montagne**

Mme Nathalie LEGEARD, Adjointe au maire, donne lecture du rapport suivant :

Par courrier en date du 20 mars 2023, l'IME de Véniers a sollicité la municipalité
pour obtenir une aide financière dans le cadre de l'organisation sur deux années
consécutives d'un séjour à la montagne, le premier se déroulant du 22 au 27 mai 2023,
dont plusieurs enfants résidant la commune de Loudun sont concernés (tandis que le
2^{ème} aura lieu du 5 au 10 février 2024).

Il est proposé de participer à hauteur de 400 €.

Vu l'avis favorable de la Commission « Jeunesse, Education » en date du 23 mai
2023,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur
l'attribution de cette aide financière de 400 €.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS



Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le :1.6.JUIN.2023.....

Publié le :1.6.JUIN.2023.....

Notifié le :